

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 17/2022

Séance du 13 avril 2022 - 15h30

Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 15h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 30 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Alain BURNET, Ville de Rochefort
Margarita SOLA, Joëlle MARIE-REINE SCIARD et Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Rémi JUSTINIEN (pouvoir à J. MARIE-REINE SCIARD), Région Nouvelle-Aquitaine ;
Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à A. BURNET) ;
Jean-Louis LÉONARD (UNIMA).

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Président propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois suivant au 16 mai 2022 :

AR Prefecture

017-251710398-20220413-2022AVR004-DE
 Reçu le 14/04/2022
 Publié le 14/04/2022

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGÉTAIRE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS
<u>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</u>						
Assistant(e) administratif(ve)	B	1	70 heures/mois	1	1	
Responsable du pôle administratif, financier et ressources humaines	A	1	35 heures	1	1	
Responsable de l'antenne de Saint-Omer	A	1	35 heures	1	1	
Responsable de l'antenne de Saint-Omer	B	1	35 heures	1	1	
<u>FILIÈRE CULTURELLE</u>						
Responsable du centre de documentation et coordinatrice des éditions	B	1	35 heures	1	1	
<u>FILIÈRE TECHNIQUE</u>						
Directeur(trice)	A	1	35 heures	1	1	
Directeur(trice)-adjoint(e)	A	1	35 heures	0	0	1
Responsable du pôle SIG	A	1	35 heures	0	0	1
Technicien(ne) SIG administrateur développeur	B	1	35 heures	1	1	
Technicien(ne) SIG	B	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission SIG	B	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission SIG	A	1	35 heures	0	0	1
Chef(fe) de projet territorialisé	A	1	35 heures	1	1	
Responsable du pôle « Agro-écologie » et chargée de mission « Valorisation et sensibilisation »	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission « Eau-environnement »	A	1	35 heures	1	1	
Chef(fe) de projet du développement territorial et déploiement des indicateurs	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission « Systèmes d'informations »	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission « Systèmes et bases de données »	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission « Référentiels milieux humides »	A	1	35 heures	1	1	
Responsable de l'antenne de Brest	A	1	35 heures	1	1	
Chef(fe) de projet	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) de mission agro-environnement	A	1	35 heures	1	1	
Chef(fe) de projets recherche-action – coordination et animation sur la restauration des zones humides	A	1	35 heures	1	1	
Chargé(e) d'études « Têtes de bassin versants »	A	1	35 heures	0	0	1
Chargé(e) d'études	A	1	28 heures	1	1	
Chargé(e) d'études sur la restauration des zones humides	A	1	35 heures	1	1	
TOTAL GÉNÉRAL		26		22	22	4

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter le nouveau tableau des effectifs.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

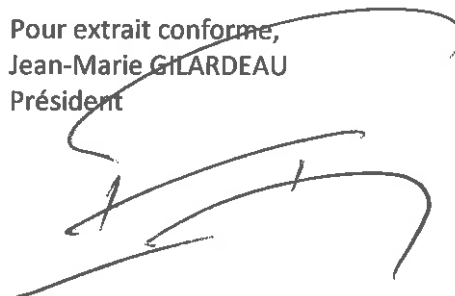
Votes :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2022 _ _ _ _

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2022**